



## SERVICES

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

Contactez vos  
représentants Cfdt

# PRÉVENTION-SÉCURITÉ RÉMUNÉRATIONS 2015

Pour les NAO 2015, les employeurs n'ont pas été capables de faire une proposition commune et ont effectué leurs propositions salariales en ordre dispersé. Cela démontre l'absence d'intérêts communs des représentants patronaux et la gravité de leur division dont les conséquences reposent encore sur les salariés.

L'USP a proposé 0,5 voire 0,6%, le SESA 1 % et le SNES 1,2 %

Aucune de ces trois propositions ne permet aux agents au coefficient 120 (environ 24 000 salariés), déjà en dessous du SMIC et ce depuis novembre 2011, de repasser au-dessus du minimum garantie.

Toutes les organisations syndicales avaient estimé en séance que cette proposition était largement insuffisante.

## POURTANT TROIS D'ENTRE ELLES ONT SIGNE

Ce sont probablement plus les belles paroles du SNES que les actes de celui-ci qui ont conduit ces organisations syndicales à signer cet accord. En effet, aussitôt après la demande d'ouverture des NAO par la Cfdt, le SNES avait adressé un courrier aux organisations syndicales dans lequel on pouvait lire :

*« Voilà pourquoi, après avoir pris acte des récentes difficultés de notre dialogue social, le Conseil d'Administration du SNES, soucieux de débloquer par le haut la situation, fera des propositions chiffrées allant dans ce sens pour la prochaine Commission Mixte Paritaire concernant les salaires 2015. Il s'agit, on l'aura compris, notamment de parvenir à sortir durablement notre branche des rangs des derniers mauvais élèves ayant encore leur premier coefficient sous le SMIC mais aussi et surtout de changer la donne sociale. «Laisser-faire, le marché fera le reste » n'a rien donné depuis des années, sinon favoriser l'immobilisme dans lequel nous nous trouvons ».*

## LA Cfdt NE PARTAGE PAS LA NOTION DE GRANDEUR DU SNES

Les promesses n'engagent que ceux qui y croient et les déclarations sous forme de poudre aux yeux ne nous éloignent pas de la triste réalité sociale du secteur.

**LA Cfdt,  
DES CHOIX, DES ACTES,  
ET DES AVANCÉES POUR TOUS !**





**SERVICES**  
S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# PRÉVENTION-SÉCURITÉ RÉMUNÉRATIONS 2015

Les NAO de branche pour 2015, réclamées par la CFDT, se sont finalisées par la conclusion d'un accord minimaliste approuvé par trois organisations syndicales de salariés et deux syndicats d'employeurs.

Le SESA et l'USP ont déclaré que si l'accord proposé par le SNES était signé, ils seraient contraints de l'appliquer.

Le SNES, de son côté et avec sa proposition, estime avoir été meilleur que ces deux homologues et néanmoins concurrents. Il considère sans doute avoir contribué à sortir notre branche des rangs des derniers mauvais élèves.

## **SAUF QUE LE 1<sup>ER</sup> COEFFICIENT DE LA GRILLE EST TOUJOURS EN-DESSOUS DU SMIC**

Les trois organisations syndicales de salariés signataires tentent de se convaincre d'avoir amélioré la situation générale de la branche.

L'UNSA a même écrit :

« **La proposition du SNES était scandaleusement insuffisante** »

Ce qui ne l'a pas empêché de signer l'accord.

La CFTC, a déclaré prendre ses responsabilités. En vérité, face aux employeurs elle ne pouvait pas faire autrement. La CFTC n'en est pas à son premier coup d'essai, elle qui avait déjà accepté en 2014 une proposition de 1% qui, elle aussi, laissait encore le coefficient 120 en dessous du SMIC.

La CGC, démontre en signant l'accord, le manque de solidarité avec les salariés du 1<sup>er</sup> collège et particulièrement ceux du premier coefficient de la grille.

La CFDT ne compte pas en rester là.

## **LE POUVOIR D'ACHAT DES SALAIRES DOIT ETRE A LA HAUTEUR DES CONTRAINTES DE NOS METIERS !**

**LA CFDT  
C'EST TOI, C'EST MOI, C'EST NOUS...**

